

47 PROFESSIONNELS DE LA MONTAGNE FORMÉS À LA COHABITATION AVEC LES CHIENS DE PROTECTION

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a organisé deux sessions de formation pour les professionnels de la montagne et encadrants de clubs sportifs ce printemps. Le but : permettre aux alpagistes de travailler dans de bonnes conditions tout en préservant la qualité des activités touristiques et sportives au Pays du Mont-Blanc.

La première session s'est déroulée au hameau de Bionnassay, à Saint-Gervais-les-Bains, le 23 mai 2023. 25 personnes - guides, accompagnateurs de moyenne montagne, personnels d'office de tourisme, encadrants de clubs sportifs et agents communaux y ont assisté.

Dans la matinée, la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74) et l'Institut de l'élevage ont abordé la thématique des chiens de protection (le rapport avec les passants, la prédation par le loup...) en mettant en avant de protéger les troupeaux. Ils ont présenté les bons réflexes adopter avec eux.

L'après-midi a été consacrée à plusieurs thématiques autour de l'adaptation de l'environnement montagnard au dérèglement climatique :

- la forêt,
- les vergers,
- les sciences participatives du CREA Mont-Blanc,
- la ressource en eau,
- les sports de nature.

Une journée riche d'échanges et de partage qui a permis à tous les acteurs de repartir avec les bons messages à véhiculer au public.

La seconde session de formation a eu lieu ce mardi 20 juin 2023 en soirée au siège de la CCPMB à Passy. Avec l'aide la SEA74 et de Cyril Prévent, éleveur et dirigeant de l'entreprise Cistole, le rôle des chiens de protection de troupeaux et les bonnes habitudes à adopter ont pu être expliqués. 22 professionnels de la montagne et encadrants de clubs sportifs étaient présents à cette session. Ils pourront ainsi relayer les bons messages en faveur de la cohabitation avec les chiens de protection, indispensables au maintien de l'activité pastorale et donc à la conservation du patrimoine culturel et paysager du Pays du Mont-Blanc.

